

● Appel à candidature ●

Résidence d'artiste Hors les murs

à l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne | ÉSAAB |

Pour la deuxième année consécutive, le Parc Saint Léger et l'ÉSAAB organisent une résidence d'artiste à l'ÉSAAB, dans la section Design Graphique. L'an passé Aude Pariset s'est installée pour une année au lycée, où sa pratique est venue tout à la fois enrichir le regard des étudiants et s'enrichir elle-même des savoirs spécifiques développés par ces mêmes étudiants. Cette résidence se déroule dans le cadre du label « Excellence des métiers d'art » délivré par la Drac Bourgogne et l'Académie de Dijon.

— Cahier des charges :

L'enjeu de la résidence est de confronter une pratique inhabituelle à l'univers du graphisme, tant du point de vue technique qu'esthétique, permettant d'une part à l'artiste d'expérimenter une forme inédite pour sa pratique, de l'autre aux étudiants de participer à la production d'un objet artistique.

Il s'agit de produire une pièce utilisant les techniques du graphisme, réalisable durant l'année 2015. La pièce doit répondre aux préoccupations de l'artiste et à ses recherches, elle doit être partie prenante de son travail, il ne s'agit aucunement d'un prétexte pédagogique. Le projet doit présenter un intérêt réflexif sur la pratique du graphisme. La réalisation du projet se fera en discussion avec les professeurs et les étudiants. L'artiste propose ainsi un projet qui sera ensuite co-construit avec les étudiants et les professeurs qui amèneront une expertise technique et un regard sur la discipline elle-même.

La résidence se déroule en trois temps. Une phase de rencontre en décembre 2014 consiste en une conférence de présentation du travail pour tous les étudiants, une visite des lieux, des discussions avec l'équipe pédagogique et les étudiants. Une phase d'expérimentation début 2015 se composera d'un workshop autour des problématiques de travail de l'artiste, pour les 18 étudiants en Design Graphique. Enfin, une phase de réalisation de l'œuvre de l'artiste avec les étudiants se déroulera à l'automne 2015.

Selon l'œuvre produite, une restitution en mars 2016 lors des portes ouvertes est souhaitée. Suivant l'œuvre, d'autres formes de restitutions peuvent être envisagées en lien avec la programmation du Parc Saint Léger - Hors les murs.

— Production :

La pièce ou les pièces sera (ou seront) réalisée(s) par les étudiants de Design Graphique et l'artiste. La production demeure la propriété de l'artiste.

La pièce peut être entièrement réalisée sur place, ou en partie externalisée.

Possibilités techniques de l'école : atelier de sérigraphie et impression par traceur grand format, atelier d'édition, reliure, et façonnage, atelier de maquettage bois (dont « Charly robot » 3 axes), fablab pour fabrication et prototypage numérique (imprimante 3D, thermoformeuse, plotter pour découpe sur papier), studios photo et vidéo.

— Planning de la résidence :

La présence de l'artiste, d'une durée de 11 jours minimum durant la résidence est à répartir en trois temps :

- Session de rencontre : entre le 8 et le 12 décembre 2014
- Session d'expérimentation entre le 19 janvier et le 13 février puis entre le 23 mars et le 3 avril 2015
- Session de production entre le 21 septembre et le 9 octobre 2015

Le planning est adaptable mais doit tenir compte des obligations des étudiants et des limites du budget de transport de l'artiste.

— Conditions budgétaires :

Honoraires : 1500 euros

Production : 2000 euros (impliquant les consommables)

Le transport, l'hébergement et les per diem sont en sus.

La répartition budgétaire peut être discutée suivant le projet.

— Candidature :

Merci d'envoyer votre dossier composé d'un pré-projet (intérêt pour la résidence et pistes de travail), d'un CV et d'un book à l'adresse suivante : residences@parcsaintleger.fr

Date limite de réception des dossiers : 24 octobre 2014 inclus

Date de réponse : 5 novembre 2014

Parc Saint Léger
Avenue Conti | F | 58320 Pouques — les — Eaux
t + 33 103 86 90 96 60 | www.parc-saint-leger.fr

**PARC
SAINT LÉGER
NONS LES MURS**

